

Plaidoyer pour l'apprentissage

LE POINT DE VUE DE JEAN-FRANÇOIS BERNARDIN

Un million d'apprentis en France, c'est possible. » En 1997 j'avais rendu public, au nom du réseau des chambres de commerce et d'industrie, un plaidoyer dans ce sens. L'objectif fixé par le président de la République de former en alternance 1.200.000 jeunes, soit probablement 800.000 apprentis, nous réjouit donc particulièrement. La cause est enfin entendue. Encore faut-il se donner les moyens d'atteindre ces objectifs. Pour y parvenir il y a des fautes à ne pas commettre et des voies nouvelles à explorer.

Ne pas casser un système qui marche

De 293.000 à la rentrée 1995 à 428.000 en 2009, le nombre d'apprentis a fortement progressé. L'ouverture à tous les métiers, à tous les niveaux de formation et pour tous les diplômés, depuis la loi Séguin de 1987, a sorti l'apprentissage de son ghetto. Dans une France vieillissante où les inégalités entre générations se creusent, proposer des formations dont les taux d'insertion professionnelle et sociale sont rapides et élevés - 80 % pour l'apprentissage - c'est faire le choix de l'efficacité. Le coût de gestion du financement de l'apprentissage est, en outre, le moins cher de tous - de 1 à 3 % pour la gestion de la collecte et la redistribution de la taxe d'apprentissage - et il est devenu enfin transparent. bouleverser ce dispositif serait irresponsable.

Adapter les « tuyaux » à l'objectif, et non l'inverse

Quand il s'agit de réfléchir au développement de l'apprentissage, les vraies questions sont les suivantes : à qui s'adresse-t-il ? Dans quels métiers d'avenir ? A quel niveau ? Pour quels débouchés ? Ensuite, et ensuite seulement, devraient venir les questions de financement et d'organisation. Les financements existent, un apprenti de plus n'est pas un élève ou un étudiant de plus. Et il ne coûte pas plus cher. Il faut « simplement » redéployer les moyens. Vaste programme !

Ne pas remettre en cause l'apprentissage dans le supérieur

L'apprentissage dans le supérieur n'est pas une dérive ou un luxe. Il valorise la filière et permet notamment à des jeunes de milieux modestes de suivre, sans frais de scolarité, des formations professionnelles de haut niveau, y compris dans nos grandes écoles.

Ne nous berçons pas d'illusions. Nous n'arriverons pas à former 400.000 apprentis supplémentaires d'un coup de baguette magique. Il faudra élaborer un plan de développement à long terme

Professionaliser les études de nos enfants avec l'apprentissage, c'est une des clefs pour en finir avec le scandale français du chômage des jeunes.

car la croissance du nombre des apprentis - qui suppose de nouvelles places en centres de formation d'apprentis (CFA), des investissements, des formateurs - ne peut raisonnablement dépasser 10 à 15 % par an.

Alors, quelles sont les voies à creuser, en ayant bien en tête que l'apprentissage est une formation initiale diplômante qu'il faut bien distinguer de tous les autres dispositifs de professionnalisation des jeunes ?

Associer l'Education nationale

Faire sans l'Education nationale serait irréaliste. Avec 25.000 apprentis, l'institution est certes encore peu engagée. Elle n'est pas forcément la mieux armée pour gérer les contacts avec les entreprises et assurer le suivi des apprentis. C'est en s'alliant qu'elle parviendra à faire plus et mieux. Aujourd'hui, les réseaux des chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) forment un apprenti sur deux. La solution pourrait venir d'une coopération avec ces deux grands réseaux. A condition

que l'objectif de développer l'apprentissage dans l'Education nationale repose sur une conviction forte, et non seulement sur la recherche de moyens supplémentaires.

Renforcer les partenariats entre réseaux de formation, régions et branches professionnelles

L'Etat a accordé des moyens supplémentaires aux régions. Au moment où vont se renégocier les « contrats d'objectifs et de moyens » entre l'Etat et ces dernières, la priorité doit être donnée au

financement de places supplémentaires dans les CFA, à tous les niveaux de formation, en associant les grands réseaux de formation. Un accord national en ce sens avait été signé avec l'Etat, qui est resté lettre morte. Il faut le réactiver. Pour faire avancer la cause, il faut aussi associer les partenaires sociaux, qui soutiennent l'apprentissage dans de nombreuses branches professionnelles. Les CCI sont prêtes à passer des conventions avec les branches et les collecteurs, en particulier interprofessionnels, pour développer ensemble l'offre de formation en apprentissage.

Professionaliser les études de nos enfants avec l'apprentissage, c'est à coup sûr une des clefs pour en finir avec le scandale français du chômage des jeunes. Il faut, pour y réussir, dépasser les logiques corporatistes et travailler tous ensemble à ce bel objectif.

Jean-François Bernardin est le président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI).